

XX



Commissaires de Justice

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Jean-Yves BOUJU

Franck DUSSERT

Stéfye DEL AGUILA

20 rue Latapie BP 304 64003 PAU CEDEX

☎ 05.59.27.73.98

✉ bdd64@orange.fr

Site : www.coj64.com

Paiement par carte bleue par téléphone ou sur notre site

Pour la sauvegarde de vos intérêts, la défense de vos droits,
adressez-vous à un COMMISSAIRE DE JUSTICE.

Un professionnel compétent, qui mettra à votre disposition son
savoir-faire, sa diligence, son autorité, ainsi que les garanties
morales et matérielles indiscutables.

Services aux particuliers

- **Constats** (problèmes de voisinage, avant travaux, malfaçons, internet, sms, par drone...)
- **Contentieux locatifs**
- **Congés**
- **Consultations juridiques**
- **Dissolution de Pacs**
- **Gestion locative**

Services aux entreprises

- **Constats** (avant travaux, malfaçons, internet, par drone...)
- **Signification de cessions de créance, des parts sociales**
- **Conservation de dépôts et modèles**
- **Consultations**
- **Jeux / Concours**

Autres services

- **Factures impayées**
- **Reconnaissance de dettes**
- **Pension alimentaire**
- **Loyers impayés**
- **Chèques impayés**

EXPEDITION

Jean-Yves BOUJU
Franck DUSSERT
Stéfy DEL AGUILA
COMMISSAIRES DE JUSTICE
20 rue Latapie – 64000 PAU
Tél : 05 59 27 73 98
bdd64@orange.fr
www.coj64.com

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE VINGT-CINQ OCTOBRE**

A LA REQUETE DE

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE, Société Coopérative à Capital Variable, immatriculée au RCS de TARBES, sous le numéro 776 983 546, dont le siège social est à TARBES CEDEX (65003), 11 Boulevard du Président Kennedy, et la Direction Générale à SERRES CASTET, Chemin Devèzes, agissant poursuites et diligences de son Directeur, domicilié en cette qualité audit siège.

Je, Stéfy DEL AGUILA, Commissaire de Justice associée de la Société Titulaire de l'Office de Commissaire de Justice J.Y. BOUJU, F. DUSSERT, S. DEL AGUILA, dont le siège est à PAU, 20 rue Latapie, soussignée.

La grange section AE numéro 99, 7 Chemin de Lauga à NOUSTY, d'une superficie de 4 a 95 ca et un terrain viabilisé section AE numéro 195, d'une superficie de 10 a 6 ca.

- **SECTION AE numéro 99**

GRANGE EXPOSITION SUD : 97,44 m²

Murs : en pierre.

Toiture : charpente bois, couverture ardoises.

La toiture : est en mauvais état, des bâches recouvrent une partie de la toiture.

Des ouvertures côté Sud, côté Ouest et des trouées côté Nord avec une petite porte côté Nord.

Elle est aménagée d'une partie étable d'une superficie de 51.80 m², une remise d'une superficie de 24.37 m² et une ancienne porcherie d'une superficie de 21.27 m² des petits box.

Je note un grenier au-dessus de la partie étable. Le plancher est trempé.

UN ABRI DE JARDIN COTE EST : 10,53 m²

Sur le terrain, je note une plaque recouvrant probablement une fosse.

Il existe un puit en limite de propriété de la parcelle voisine cadastrée SECTION AE numéro 131. L'emprise du puit est construite sur la parcelle voisine, l'ouverture donne sur la parcelle de ~~XXXXXXXXXXXX~~ Aucune construction ne figure sur le cadastre

- **SECTION AE numéro 195**

Il s'agit une parcelle herbeuse accessible depuis la parcelle cadastrée section AE 195.

La clôture de la propriété : a une partie en pierres, une partie grillagée.

Monsieur LE TUTOUR m'indique la présence de termites et d'amiante, pas sur le bâti mais sur le terrain.

Photos 1 à 18

Par l'Huissier de Justice : 1 aller-retour, temps passé sur place, rédaction corrections et rapprochement photos : 01 h 30

Secrétariat : frappe, mise en page, numérisation, compression fichier pour envoi dématérialisé : 30 mn

Et de ce qui précède nous avons dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit, à l'expédition duquel nous avons annexé 18 photographies des lieux.

Coût : 361.48 Euros

Coût acte	
Prestation 114	
Temps de réf 1 heure	219.16
Art A 444-18/444-29	
1 demi-heures supplémentaires	74.40
Frais Déplacement	
Article 18	<u>7.67</u>
H.T.	301.23
TVA 20,00%	<u>60.25</u>
TTC	361.48



Stéfy DEL AGUILA

